CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE L'HÉRAULT

Procédure d'utilisation de « Net-Cotisations »

Accéder à la déclaration

Accéder à la page dédiée aux cotisations dans le menu principal : CDG 34 puis cliquez sur « Cotisations »

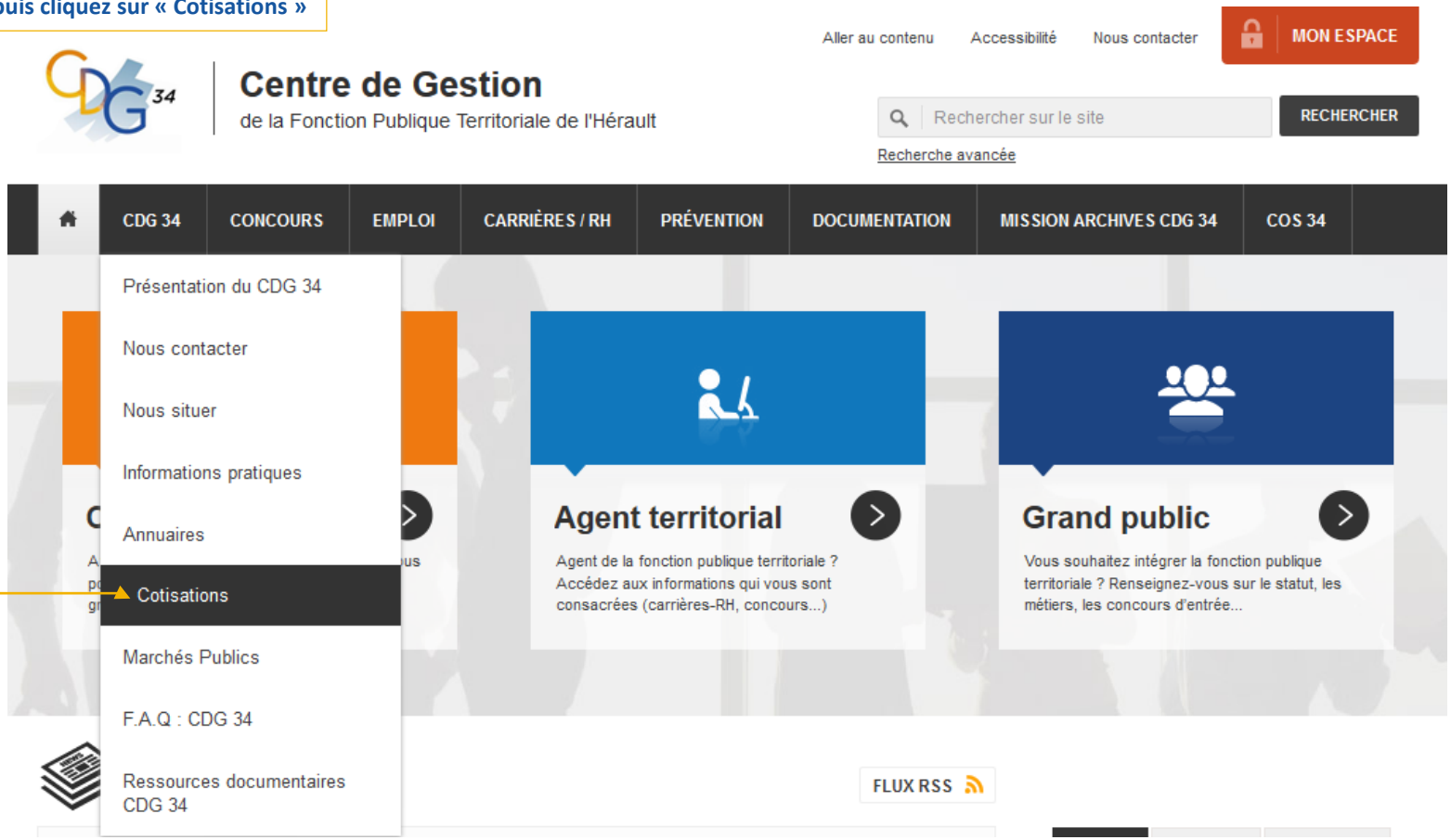

Accéder à la déclaration

Une fois sur la page Cotisations, cliquer sur le lien « Accéder à Net-Cotisations

Cotisations

Accueil / CDG 34 / Cotisations

CDG 34

- Présentation du CDG 34
- Nous contacter
- Nous situer
- Informations pratiques
- Annuaires
- Cotisations
- Marchés Publics
- F.A.Q : CDG 34
- Ressources documentaires CDG 34

CDG 34 | INFOS FPT | PRESSE FPT

13/12/2016
Résultats d'admission du concours de gardien de police municipale 2016

02/12/2016
Promotion interne 2017 : rappel des conditions et modalités de saisine

02/12/2016
Ouverture du concours externe et interne de bibliothécaire, spécialité bibliothèques

30/11/2016
Données synthétiques du bilan social 2015

Dématérialisation des cotisations versées au CDG 34

Les collectivités et établissements publics affiliés au CDG 34 doivent effectuer leur déclaration de cotisation obligatoire pour le 31 janvier de chaque année.

A partir du 1er janvier 2017, le CDG 34 dématérialise ce versement de cotisation grâce à la mise en place de l'application en ligne Net-Cotisations.

La procédure d'utilisation est disponible ci-dessous ainsi que sur la page d'accueil du service. L'identification vous sera demandée (identifiant et mot de passe identiques à ceux utilisés pour le portail internet du CDG 34).

Accéder à Net-Cotisations

Attention, pour un affichage optimal, il est recommandé d'utiliser les navigateurs internet Google Chrome ou Mozilla Firefox.

Pour toute question ou demande d'assistance, le service finances et ressources humaines du CDG 34 est à votre disposition à direction@cdg34.fr (préciser en objet "Net Cotisations" ou au 04 67 04 38 98.

RESSOURCES

PDF Procédure d'utilisation de Net-Cotisations- 544.7 Ko

Identification

Vos identifiants vous ont été envoyés par courrier : ils sont identiques à ceux utilisés pour la connexion au portail internet du CDG 34

Renseigner les zones « Nom d'utilisateur » et « Mot de passe », puis cliquer sur « Connexion » pour vous connecter.

Accéder à NET-COTISATIONS

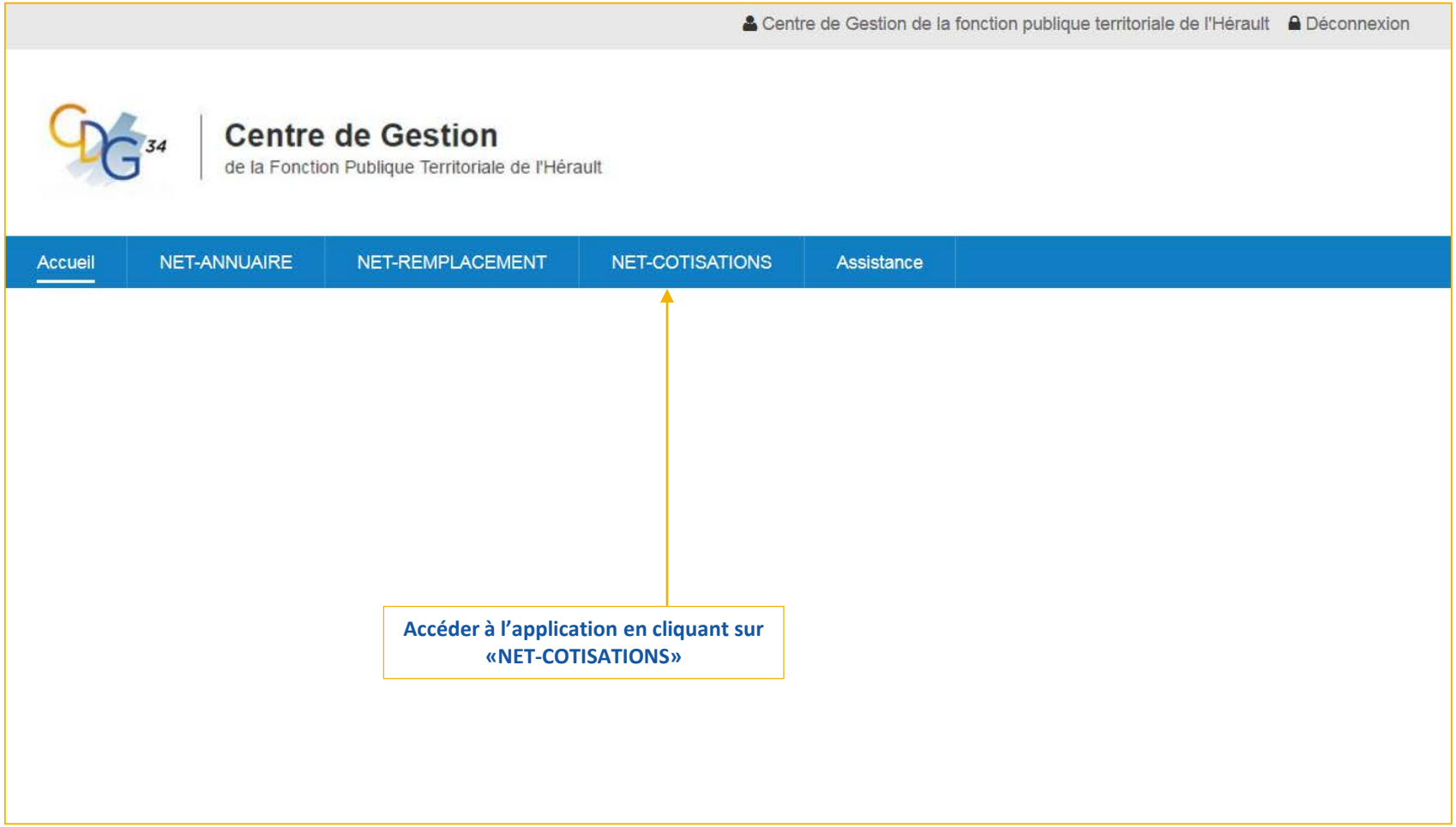

Consultation des déclarations

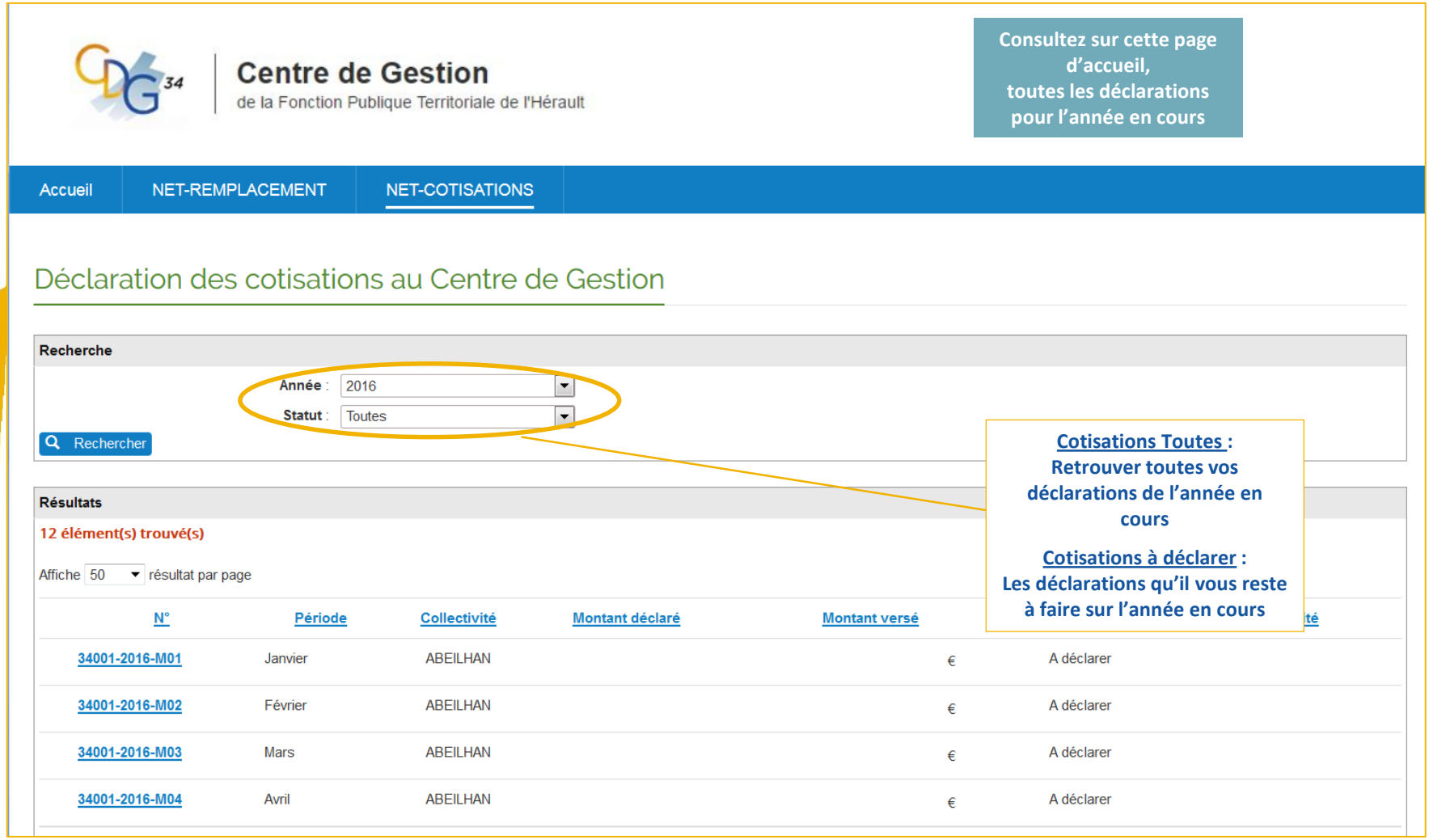

Déclaration à effectuer

Références du compte

Nom de la collectivité :

Adresse de la collectivité :

N° de Siret :

N° interne :

Vous pourrez imprimer ce bordereau uniquement pour votre trésorier en 1 seul exemplaire.
L'exemplaire pour notre trésorier est supprimé, ainsi que celui pour le CDG 34.

Renseigner obligatoirement les zones «effectif» et «montant des salaires» pour les deux statuts indiqués et pour la période concernée.
Le système calculera automatiquement les montants à verser.

CATEGORIE D'AGENTS (hors contrats de droit privé)	Effectif	Montant des salaires
Agents soumis au régime général IRCANTEC		0.00 €
Agents permanents C.N.R.A.C.L.		0.00 €
ASSIETTE DE LA COTISATION SALAIRES INTERMEDIAIRE		**0,00 €**
Autres cas (régularisation éventuelle + ou -)		0.00 €
ASSIETTE DE LA COTISATION SALAIRES	**0**	**0,00 €**

NATURE DES COTISATIONS	Taux	Montant
Cotisations Obligatoires	0,700%	0,00 €
	Total à payer	

Pour les collectivités adhérentes au service paie, les montants sont pré-renseignés.

Vous devez <u>impérativement valider</u> votre déclaration après avoir contrôlé les montants (bouton en bas à gauche de la page.

Valider la déclaration

Mandatement

Indiquer la date de mandatement et le numéro de mandat

Mandatement

Date de mandatement :

Numéro de mandat :

Référence à indiquer sur votre mandat : 34001-2016-M01

Important :

Indiquer obligatoirement sur votre mandat, la référence de la déclaration :
ex : 2106000780XXX2011M01

2106000780XXX= le n° de SIRET de la collectivité
2011 = année de versement
T , M , S, A= Périodicité : mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle
01 = mois de versement

Informations complémentaires

Commentaires :

Attention : ne sera autorisé qu'un seul virement par déclaration, donc un seul mandat.

Assiette de la cotisation salaires déclarée à l'URSSAF : 0,00 €

Valider la déclaration | Mettre à jour

Le bouton «mettre à jour» permet de sauvegarder vos données.

Le bouton «valider la déclaration» permet de valider définitivement votre saisie ; vous ne pourrez plus modifier votre déclaration ensuite.

Communiquer avec le CDG 34

Possibilité de saisir un message dans « Informations complémentaires »

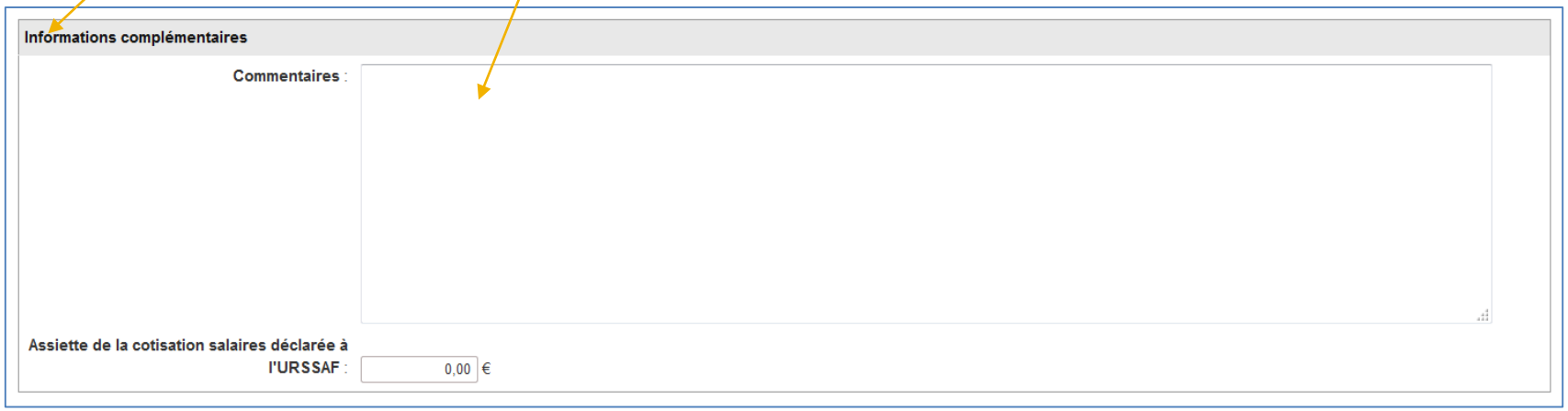

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE L'HÉRAULT

Pour tous renseignements complémentaires,
merci de contacter le service finances et ressources humaines du CDG 34
au 04 67 04 38 98
ou à direction@cdg34.fr (préciser en objet : « Net-Cotisations »).